

Jumilhac-Le Grand. La décision de l'associé unique du 25 juin résulte que le siège social a été transféré à Vaux, 24630 Jumilhac-Le Grand, à du 25 juin 2021.

modification des statuts en conséquence. La société qui est immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Lille Métropole a été l'objet d'une nouvelle immatriculation au registre de commerce et des sociétés de Périg-

re

Creusois Jean-Guy Soumy, meilleurs disciples du précé- dent, a été publié aux Presses de la Cité **Jard de Jeanne**. En cette année 1860, Jeanne, une orpheline, n'en peut plus de cette vie et s'avenir dans une ferme à Clermont-Ferrand. Elle s'enfuit et est accueillie par Florimont, un photographe itinérant. De foires en fêtes, ils vont sillonner la région de Clermont-Ferrand. La jeune Jeanne s'initie à cet art nouveau, et s'engage avec ce père adoptif. Jeanne, un an d'émancipation qui lui a permis de citer un métier aujourd'hui

le même éditeur, c'est une œuvre d'émancipation que propose le Vosgien Gilles avec **les Silences de** Quand Marianne se retrouve avec son fils Julien, autiste abandonnée par un époux d'ambition, elle est désespérée. Une amie infirmière, passionnée de musique, lui fait rencontrer un luthier à Mirecourt. Fabienne, sa jeune amie, le propose d'initier Julien à la musique et les gestes vont permettre au garçon de conquérir le monde.

Jean-Luc Aubarbier

Le 10 septembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 7 622,45 euros.

Les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social sont désormais fixées respectivement au 1<sup>er</sup> janvier et au 31 décembre de chaque année. L'exercice en cours aura une durée exceptionnelle de neuf mois et se clôturera le 31 décembre 2021.

La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la société.

Monsieur Christophe CUMENAL, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société, qui est désormais dirigée par : la société CYCLES CUMENAL, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, (900 852 062 RCS Périgueux), représentée par Monsieur Christophe CUMENAL, gérant.

  
**CABINET CONSTANT  
SOCAGEC**

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Valence-en-Poitou en date du 14 septembre 2021, il a été constitué une société par actions simplifiée dénommée D&G IMMO.

**Siège social** : 17, avenue Gambetta, à Sarlat-La Canéda (Dordogne).

**Objet** : intermédiaire en achat, vente et location de biens immobiliers, fonciers et commerciaux, gestion locative de biens immobiliers, fonciers et commerciaux, syndic, gestion du patrimoine.

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**Capital** : 10 000 euros.

**Président** : Madame Fleur BESSON, demeurant 2, les Petites Brousses, à Valence-en-Poitou (Vienne).

**Agrément** : en cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions.

**Immatriculation** : au registre du commerce et des sociétés de Bergerac.

Pour avis.

Signé : la présidente.

**Ancienne adresse** : 9, allée des Rosignols, 24650 Chancelade.

**Nouvelle adresse** : 11, allée du Clos de Beauvin, 45430 Chécy.

Mention sera faite aux registres du commerce et des sociétés de Périgueux et d'Orléans.

La location-gérance consentie par la société LE NAOUR FRÈRES, société en nom collectif au capital de 20 000 euros, dont le siège est 5, rue des Brujoux, 24430 Coursac, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Périgueux sous le n° 345 369 003, à la société LE NAOUR ASSOCIÉS, société à responsabilité limitée au capital de 40 000 euros, dont le siège est 5, rue des Brujoux, 24430 Coursac, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Périgueux sous le n° 753 505 163, suivant acte sous seing privé en date à Coursac (Dordogne) du 3 décembre 2012 du fonds d'activité de nettoyage sous lignes électriques, débroussaillage, élagage et abattage, situé à 5, rue des Brujoux, 24430 Coursac, a pris fin le 30 juin 2021 par accord des parties.

Pour unique avis.

Signé :  
la société LE NAOUR ASSOCIÉS,  
locataire-gérant.

  
**FIDUCIAL SOFIRAL**

**SOCIÉTÉ D'AVOCATS**  
122, avenue Georges-Pompidou  
24750 Tréllissac

Par acte sous seing privé en date à Perpignan (66) du 20 septembre 2021, il a été constitué, pour une durée de 99 ans, une société civile immobilière dénommée SAPI, qui sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Périgueux, au capital de 1 000 euros d'apport en numéraire, ayant pour objet l'acquisition de tous immeubles, construits ou non, et leur aménagement, la construction de tous bâtiments, à usage d'habitation ou à usage professionnel, industriel, artisanal ou commercial, la location, la gestion, l'entretien de ces immeubles, et, d'une manière générale, la mise en valeur du patrimoine de la société, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ou des immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange, apport en société ou autrement, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société, dont le siège est à 22, rue du Pont d'Ambon, 24350 Lisie, et dont le gérant est Madame Sandrine HUC, demeurant à 5, rue Orson-Welles, résidence le Corail, 66000 Perpignan, nommée par acte sous seing privé séparé en date du même jour.

Pour avis.

**Société en nom collectif**  
**au capital de 7 622,45 euros**  
**Siège social :**  
**le Bourg - Le Change**  
**24640 Bassillac-et-Auberoche**  
**430 293 787 RCS Périgueux**

L'assemblée générale du 30 août 2021 a pris acte de la démission de Monsieur Philippe STEFANELLI de ses fonctions de cogérant à compter de ce même jour, Monsieur Fabrice STEFANELLI restant seul gérant à compter de cette date.

Pour avis.

Signé : la gérance.

**DÉPARTEMENT  
DE LA DORDOGNE**  
**Commune de Saint-Cyprien**  
**ENQUÊTE PUBLIQUE**  
**Aire de mise en valeur**  
**de l'architecture et du patrimoine**

Par arrêté n° 10 2021 en date du 2 septembre 2021, le maire de la commune de Saint-Cyprien 24220 a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision de la ZPPAUP par l'élaboration d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine. A cet effet, Monsieur Jean-Marc DIVINA, retraité de la gendarmerie nationale, a été désigné par le tribunal administratif de Bordeaux en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie de Saint-Cyprien du **11 octobre 2021 à 9 h** au **12 novembre 2021 à 9 h**, soit une durée de 32 jours, aux jours et horaires suivants : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, excepté le mercredi après-midi.

Monsieur le Commissaire-enquêteur recevra à la mairie de Saint-Cyprien : le **lundi 11 octobre de 9 h à 12 h** ; le **samedi 23 octobre de 9 h à 12 h** ; le **vendredi 29 octobre de 13 h 30 à 16 h 30** ; le **mercredi 10 novembre de 9 h à 12 h**.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie de Saint-Cyprien. Il pourra également en prendre connaissance sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : <http://www.saintcyprien24.fr>

Les observations éventuelles pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou être adressées par courrier postal à Monsieur le Commissaire-enquêteur à la mairie de Saint-Cyprien 24220.

Le public peut également transmettre ses observations pendant le délai de l'enquête exclusivement à l'adresse internet suivante : [enquetespubliques@saintcyprien24.fr](mailto:enquetespubliques@saintcyprien24.fr)

Les observations formulées par mail ou par courrier doivent être impérativement reçues avant le **12 novembre 2021 à 9 h**.